



Distr.: GÉNÉRALE

IDB.28/12/Add.1  
4 mai 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

## Conseil du développement industriel

Vingt-huitième session

Vienne, 25-27 mai 2004

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

### QUESTIONS RELATIVES AUX ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES, NON GOUVERNEMENTALES, GOUVERNEMENTALES ET AUTRES

#### Demandes de statut consultatif présentées par des organisations non gouvernementales

Note du Directeur général

*Additif*

Le présent document contient des renseignements sur l'organisation non gouvernementale suivante qui a demandé à bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI: Réseau international pour les petites et moyennes entreprises (INSME).

Depuis la publication du document IDB.28/12, l'organisation non gouvernementale susmentionnée a déposé une demande de statut consultatif conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI. On trouvera à l'annexe du présent document des renseignements sur cette organisation. Un complément d'information est disponible au Secrétariat.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

## Annexe

### ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES SOLLICITANT LE STATUT CONSULTATIF

Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

\*\*\*\*\*

#### RÉSEAU INTERNATIONAL DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (INSME)

##### Historique

L'INSME a été créé en 2000 sur la base des idées et des principes examinés à la première conférence ministérielle de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises et la mondialisation. Il a été officiellement constitué en 2004 conformément à la loi italienne pour promouvoir la coopération internationale et le partenariat entre les secteurs public et privé dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologie aux petites et moyennes entreprises (PME). Dans la mesure où, pour être compétitives, les entreprises doivent accéder de façon satisfaisante à l'innovation, l'INSME stimule la compétitivité et les mécanismes d'accès des PME à l'innovation en promouvant et en renforçant les services d'innovation, ainsi que le transfert de technologie réalisé à l'échelle internationale par les intermédiaires et leurs réseaux.

##### Statuts

Disponibles

##### Structure des organes directeurs et administration

- Assemblée générale de représentants officiels
- Organe exécutif
- Secrétaire général
- Comité des commissaires aux comptes

##### Activités liées aux travaux de l'ONUDI

Grâce à toute une gamme d'initiatives et de services, l'INSME facilite et catalyse la coopération entre ses membres, en encourageant l'établissement de liens et de partenariats sur une base sectorielle et thématique aux niveaux international et régional. En tant que pôle d'information et de promotion de contacts et de possibilités intersectoriels, l'INSME produit une valeur ajoutée pour ses membres dans les domaines suivants:

- Promotion: l'INSME accroît la visibilité des services et des capacités techniques de ses membres et permet d'y accéder plus facilement, en offrant des outils et des occasions pour mettre en évidence leurs activités, projets et programmes;
- Partenariats: il lance, de sa propre initiative, des projets conjoints, crée de nouveaux partenariats pour tirer parti des possibilités commerciales, participe directement en tant qu'organisation animatrice ou partenaire aux appels d'offres et y fait participer ses membres au cas par cas;
- Transfert de technologie à l'échelle internationale: il offre des services en ligne standard et sur mesure à travers son pôle d'information, le portail de l'INSME;
- Activités de mobilisation et de sensibilisation: il contribue à promouvoir la réputation des intermédiaires et à soutenir le rôle qu'ils jouent dans la création des PME et le développement économique, et il veille à ce qu'ils soient reconnus par les gouvernements et les institutions financières internationales;
- Échange de savoir-faire et de personnel: l'INSME facilite l'échange d'expertise, de professionnels et de bonnes pratiques à l'intérieur du réseau. Un certain nombre de groupes de travail thématiques s'y emploient déjà;
- Étude des tendances des PME en matière d'innovation: il constitue un observatoire pour définir et suivre les politiques d'innovation et les instruments financiers aux niveaux national et international, ainsi que les bonnes pratiques dans ce domaine afin d'être une source d'inspiration pour de nouvelles directives politiques.

### **Liens avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales**

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT), Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

### **Liens avec les ONG**

International Organisation for Knowledge Economy and Enterprise Development (IKED), International Society for Professional Innovation Management (ISPIM), Latin American Technology Information Network (RITLA) et Centre for Innovation Research.

### **Membres**

Peuvent devenir membres de l'INSME les organismes publics et privés de n'importe quelle zone géographique du monde s'occupant des questions d'innovation et de transfert de technologie au profit des PME. Il existe trois catégories de membres:

- Membre de plein droit;
- Membre associé;
- Membre observateur.

L'organisation accepte volontiers les demandes d'adhésion des organisations internationales, des ONG internationales, des intermédiaires et de leurs réseaux aux niveaux local, national, régional et international, des services gouvernementaux et des instituts et organismes nationaux et locaux.

Membres de l'INSME au mois de mai 2004: ONG internationale (voir ci-dessus), services gouvernementaux, instituts nationaux ou locaux des pays suivants: Autriche, Belgique, Chypre, Égypte, Espagne, Italie, Mexique, Pologne, République tchèque, Roumanie, Suisse et Turquie.

### **Adresse du siège**

Siège:

Secrétariat de l'INSME  
Viale Maresciallo Pilsudski 124  
00197 Rome  
Italie

Adresse postale:

Secrétariat de l'INSME  
s/c Institute for Industrial Promotion (IPI)  
Viale Maresciallo Pilsudski 124  
00197 Rome  
Italie

Téléphone: + 39-06-80972-472  
Télécopie: + 39-06-80972-443  
Courriel: [secretariat@insme.it](mailto:secretariat@insme.it)  
Site Web: [www.insme.org](http://www.insme.org)